Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Comité Directeur

REUNION PLENIERE DU 30/06/22

<u>Président</u>: Eric WATTELLIER (excusé) <u>Président Délégué</u>: Marc WATTELLIER <u>Secrétaire Général</u>: Vincent GRISORIO

Présents: Hassan ACHLOUJ, Abdelali CHAOUI, Sandrine DOMART, Jean-Luc GARCIA,

Aline GARRIGUE, Didier ROMERO, Christophe SALMERON, Pascale VILANOVE.

Excusés: Gérard ANCEL, Annick COUEFFEC, Carole FERNANDEZ, Didier GLEIZES,

Philippe MARCO-GREGORI, Marc PAULY, José PICHENEY,

<u>Assistent</u>: Olivier ASTRUIT (CTD DAP), Boris GIL (Pdt CDA), Philippe REFFIER (Directeur Administratif)

- Ouverture de la séance par le Président Délégué, Marc WATTELLIER

o Approbation du PV de la réunion plénière du 25/05/22 à ARGELES (à l'unanimité)

CORRESPONDANCE

FC VILLELONGUE: du 28/06/22, invitation à son AG du vendredi 1er juillet à 19h00 au stade Joseph RAYNAL. Remerciements.

<u>ATAC</u>: du 28/06/22, invitation à son AG du vendredi 1er juillet à 20h00 au stade HERNANDEZ. Sera présent : M. Hassan ACHLOUJ.

FC LE BOULOU SJPC: du 25/06/22, invitation à son AG du vendredi 1er juillet à 19h00 – salle PEUS au BOULOU. Sera présente : Mme Pascale VILANOVE.

MOUVEMENT DES COMMISSIONS

- M. Eric MOUSSET se retire de la Commission de Discipline pour raison professionnelle. Le Comité Directeur le remercie pour le travail accompli.
- M. Michel RAMONEDA intègre la Commission de Discipline (mandature 2022/2024)

POULE SENIORS D3 2022/2023

Le FC ALBERES-ARGELES et l'USEPMM 4 ne repartent pas en categorie SENIORS D3. Le Comité Directeur propose leur place à : **I'ASC ST NAZAIRE** et **I'OCP 3**, conformément à l'Article 17 bis des Epreuves Officielles de l'annuaire du District.

ENTENTES

Demande de prolongation de l'entente USEPMM / CABESTANY 3 équipe SENIORS D2 District. Club support USEPMM.

> Avis favorable du Comité Directeur.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Demande d'entente CABESTANY / USEPMM en Féminines Jeunes. Club support CABESTANY OC.

Avis favorable du Comité Directeur.

U14 TERRITOIRE

Les clubs qui ont participé au Critérium U13 D1 la saison 2021/2022 et en U13 interdistricts, ont la possibilité de s'engager en championnat U14 TERRITOIRE GROUPE AUDE / SUD HERAULT / P-O pour la saison 2022/2023.

Pour ce faire, ils doivent informer le district de leur inscription en retournant le mail qui leur a été adressé le 28/06/22 ; afin de préparer la mise en place de cette competition.

Ont répondu favorablement : FC DES ASPRES, CABESTANY OC, OC PERPIGNAN, USEPMM 2.

Ont répondu défavorablement : SPORTING PERPIGNAN NORD, CANET RFC, AVENIR FOOTBALL CATALAN (Fusion ATAC / ELNE), FC THUIR, FC ALBERES-ARGELES.

REGLEMENT INTERIEUR CDA

Le Comité Directeur valide le règlement intérieur de la CDA pour 2022/2023.

INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CD ET INVITÉS

- M. Boris GIL: formation, accompagnement et parrainage des arbitres.
- M. Olivier ASTRUIT: bilan technique et perspectives 2022/2023.
- M. Hassan ACHLOUJ: foot loisir.

Le Président Délégué Marc WATTELLIER



Le Secrétaire Général Vincent GRISORIO